

La résavette

Ce service vise à répondre plus rapidement aux demandes des dépositaires en réduisant le délai d'attente entre deux passages de médiabus. Il concerne toutes les bibliothèques effectuant plus de 10 réservations régulièrement.

La résavette est un véhicule utilitaire léger. Elle ne transporte que des réservations. Elle n'est donc pas un médiabus. Ce dernier étant consacré aux renouvellements des fonds.

Les résavettes sont mises en place suivant un calendrier pré-établi, pour trois rendez-vous annuels. Vous êtes informés des dates par des avis de passage accompagnés de la liste des documents à restituer.

Les résavettes sont assurées le mercredi. Plusieurs dépôts sont desservis dans la journée donc, il est indispensable qu'une personne responsable soit présente et que les documents soient prêts, afin de faciliter le travail du chauffeur magasinier.

Pour le bon fonctionnement des résavettes, les bibliothèques s'engagent à faire circuler rapidement les documents auprès des lecteurs et à les restituer dès que possible à la Médiathèque Départementale. Cette rotation est indispensable pour une efficacité maximum des résavettes et pour une mise à disposition des réservations aux autres dépositaires, également demandeurs.